

Laposte.net

2014-gignac-autrement@laposte.net

Re: Repas des Séniors**De :** Amiraty <christianamiraty@wanadoo.fr>

jeu., 04 déc. 2014 23:22

Objet : Re: Repas des Séniors**À :** 2014-gignac-autrement@laposte.net**Cc :** cabinet@mairie-gignaclanerthe.fr, vincent royere <vincent.royere@mairie-gignaclanerthe.fr>, sarah defosse mairie-gignaclanerthe fr <sarah.defosse@mairie-gignaclanerthe.fr>, Aalain13 aol com <Aalain13@aol.com>, alaincordoliani sfr fr <alaincordoliani@sfr.fr>, r poutet orange fr <r.poutet@orange.fr>

Bonsoir,

Mon engagement était exprimé dans un cadre défini à périmètre constant ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

En effet les toutes dernières mesures gouvernementales faisant peser sur les collectivités un lourd tribut, il convient de rechercher toutes les économies possibles. Or, à chaque repas correspond une contribution de la municipalité. Le prix de chaque repas a été fixé par une délibération que nous avons examinée ensemble au sein du Conseil Municipal. Nous ne pouvons déroger à ce prix même si vous souhaitiez une contribution complémentaire.

Par conséquent nous devons limiter le nombre de participants dans les stricts critères fixés par le règlement qui régit cette question.

Votre intervention au cours du dernier conseil municipal a souligné qu'il ne fallait pas se placer en situation de dépenses pour du service public qui ne s'impose pas par une urgence absolue.

Je suis donc ainsi persuadé que vous comprendrez le sens de ma réponse.

Merci de votre attention.

Le 4 déc. 2014 à 22:48, 2014-gignac-autrement@laposte.net a écrit :

M. Le Maire,

Nous nous sommes inscrits avec mes collègues il y a quelques jours au repas des Séniors du mercredi 10 décembre 2014.

Ce-jour, j'ai été contacté par votre administration qui m'a exposé qu'il ne nous serait pas possible de nous y rendre au motif de notre âge qui n'atteint pas 63 ans.

Je me permet de vous rappeler que nous avons évoqué le sujet de la prise de repas par des élus au foyer lors d'un Conseil Municipal il y a plusieurs mois.

Vous aviez à cette occasion, confirmé que les élus étaient admis sous réserve de payer leur repas bien évidemment.

Aujourd'hui nous ne pouvons que vous faire part de notre incompréhension et souhaiterions avoir un complément d'information sur la motivation d'un tel revirement.

Dans cette attente, veuillez agréer Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Très cordialement.

Christophe DE PIETRO
06.29.20.47.52